

NOM : ..... PRÉNOM : .....

**VACANCES D'ETE 2017 - DATES ET HORAIRES DES INSCRIPTIONS**

**INSCRIPTIONS:** le mercredi 31 mai 2017 de 7h30 à 10h pour les adhérents EMSP et les paronnais et de 13h à 14h et 16h30 à 17h30 pour tous dans le hall de la salle polyvalente au Stade R.TREILLE.

Des numéros de passage pour les inscriptions seront à retirer le jour même.

Du 1<sup>er</sup> juin au 5 juillet 2017, les inscriptions auront lieu en mairie dans la limite des places restantes.

**GARDERIE GRATUITE**

De 8h00 à 9h15, les enfants sont amenés jusqu'au gymnase à 9h15 et de 16h00 à 18h00 à l'école CALMETTE, **excepté aux horaires des cases noircies . Cochez les cases.**

Semaine 1 du 10 au 13 juillet 2017								Semaine 2 du 17 au 21 juillet 2017							
LIEU : Centre de loisirs Ecole Calmette	Garderie du matin			Garderie du soir				LIEU : Centre de loisirs Ecole Calmette	Garderie du matin			Garderie du soir			
	8h - 8h30	8h30 - 9h	9h - 9h15	16h - 16h30	16h30 -17h	17h- 17h30	17h30 - 18h		8h - 8h30	8h30 - 9h	9h- 9h15	16h- 16h30	16h30 - 17h	17h - 17h30	17h30- 18h
Lu 10 juillet								Lu 17 juillet							
Ma 11 juillet								Ma 18 juillet							
Mer 12 juillet								Mer 19 juillet							
Je 13 juillet <b>Sortie</b>								Je 20 juillet							
Ve 14 juillet	<b>JOUR FÉRIÉ</b>								Ve 21 juillet <b>Sortie</b>						

Semaine 3 du 24 au 28 juillet 2017								Semaine 4 du 21 au 25 août 2017							
LIEU : Centre de loisirs Ecole Calmette	Garderie du matin			Garderie du soir				LIEU : Centre de loisirs Ecole Calmette	Garderie du matin			Garderie du soir			
	8h - 8h30	8h30 - 9h	9h - 9h15	16h - 16h30	16h30 -17h	17h- 17h30	17h30 - 18h		8h - 8h30	8h30 - 9h	9h- 9h15	16h- 16h30	16h30 - 17h	17h - 17h30	17h30- 18h
Lu 24 juillet								Lu 21 août							
Ma 25 juillet								Ma 22 août							
Mer 26 juillet								Mer 23 août							
Je 27 juillet								Je 24 août							
Ve 28 juillet <b>Sortie</b>								Ve 25 août <b>Sortie</b>							

## GARDERIE GRATUITE (suite)

### Semaine 5 du 28 au 31 août 2017

LIEU : Centre de loisirs Ecole Calmette	Garderie du matin			Garderie du soir			
	8h - 8h30	8h30- 9h	9h - 9h15	16h - 16h30	16h30 -17h	17h- 17h30	17h30 - 18h
Lu 28 août							
Ma 29 août							
Mer 30 août <b>Sortie</b>							
Je 31 août							

### AUTORISATION

1) Autorisation de rentrer seul (e) après les activités

OUI  NON

#### OU BIEN

2) Une personne majeure récupère votre enfant à la sortie des activités

OUI  NON

(Cocher les cases correspondantes)

## CANTINE

**ATTENTION!** 2 Possibilités: **Cantine à l'école Calmette** ou **repas à domicile** (pas de pique-nique)

1- Votre enfant retourne manger chez vous: dans ce cas retour impératif à 13h30 au gymnase R. TREILLE

2- Repas possible du lundi au vendredi à la cantine de l'école Calmette. **Réservation des repas: cochez les jours pour réserver un « repas mairie » (tout repas non décommandé jusqu'à la veille avant 9h00 ne pourra être remboursé).**

Semaine 1	Cantine	Semaine 1	Semaine 2	Cantine	Semaine 2
Lu 10/07/17		<b>Jeudi 13/07/17</b> Sortie Accrobranches, prévoir le pique-nique pour votre enfant	Lu 17/07/17		<b>Vendredi 21/07/17</b> Sortie Accrocarrière, prévoir le pique-nique pour votre enfant
Ma 11/07/17			Ma 18/07/17		
Me 12/07/17			Me 19/07/17		
			Je 20/07/17		

Semaine 3	Cantine	Semaine 3	Cantine	Semaine 4	Cantine	Semaine 4	Cantine
Lu 24/07/17		Je 27/07/17		Lu 21/08/17		Je 24/08/17	
Ma 25/07/17		Ve 28/07/17		Ma 22/08/17		Ve 25/08/17	
Me 26/07/17				Me 23/08/17			

Semaine 5	Cantine	Semaine 5
Lu 28/08/17		<b>Mercredi 30/08/17</b> Sortie Nigloland, prévoir le pique-nique pour votre enfant
Ma 29/08/17		
Je 31/08/17		



**REPAS SANS PORC**  
(cochez la case si nécessaire)

Allergie(s) connue(s) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## TARIFS

Semaine 1 du 10 au 13 juillet et Semaine 5 du 28 au 31 août 2017 (4 jours)			Semaine 2 du 17 au 21 juillet, Semaine 3 du 24 au 28 juillet et Semaine 4 du 21 au 25 août 2017 (5 jours)	
Inscription à la semaine	Inscrit aux activités annuelles	Non inscrit aux activités annuelles	Inscrit aux activités annuelles	Non inscrit aux activités annuelles
PARON	25,60€ / si 2 enfants 23,20€ par enfant	33,60 €	32€ / si 2 enfants 29€ par enfant	42,00 €
HORS PARON	33,60€ / si 2 enfants 31,20€ par enfant	46,40 €	42€ / si 2 enfants 39€ par enfant	58,00 €
Sortie seule (dans la limite des places disponibles ; inscriptions à la semaine prioritaires)			Le tarif sera celui du coût de la sortie	
CANTINE	Tarifs pour les Paronnais 3,72€ par repas		Tarifs pour les Hors paron 4,52 € par repas	
Activités exceptionnelles <u>en supplément</u> : Sports mécaniques (Moto et Karting) / Equitation : 3,00€ par jour d'activité				
En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS de Paron au 03 86 83 93 98. Une prise en charge totale ou partielle pourra être envisagée en fonction de votre situation personnelle.				

**Prière de libeller les chèques à l'ordre du Trésor Public**